



Fleixoises, Fleixois,

Nous voici au mois de Septembre, mois qui a sonné la fin des vacances et la rentrée des classes. Notre école publique Marie-Claude Serres, a retrouvé un nombre équivalent d'élèves par rapport à l'année dernière (117 élèves) et ce malgré le départ important d'enfants vers le collège (24 départs d'élèves).

Nous avons également eu le départ de deux institutrices, Mesdames CONTE et SIRVIN, compensé par l'arrivée de Mme DUMERCHAT et Mr TERRISSE. Nous leur souhaitons de bonnes années parmi nous.

En ce mois de rentrée un petit coup de g..... De plus en plus de véhicules circulant dans notre commune le font de façon très incorrecte, ne respectant pas les limitations de vitesse et/ou les diverses interdictions. Une pétition a d'ailleurs circulé, demandant un renforcement des contrôles. De notre côté nous avons entrepris par l'intermédiaire de la CAB une étude pour voir ce qu'il serait possible de mettre en place pour réguler ces vitesses. Nous sommes en attente d'une réponse du Département.

Certains d'entre vous l'ont sûrement remarqué, le mur extérieur du stade de foot qui donne sur l'arrière du parking des Oiseaux a été tagué, dans le sens noble du terme.

Un jeune de la commune nous a présenté un projet de « Street art » que nous avons décidé d'accepter. Ce jeune a œuvré pendant l'été et nous pouvons apprécier aujourd'hui son travail. Une présentation vous en est faite dans les pages de ce journal (page 12).

La cabine téléphonique est aujourd'hui transformée en « Boîte à livres ». Le fonctionnement vous en est détaillé page 5 de ce journal.

La maison des associations anciennement la Poste est entrée dans la dernière phase des travaux : le changement des fenêtres, l'isolation des murs et des plafonds, la reprise de l'électricité, la peinture des murs sont faits. Nous en sommes aujourd'hui à la pose des planchers. Elle sera mise à la disposition des associations prochainement. Elle portera le nom de Monsieur René TRENAY.

ENFIN, les travaux du parking de la salle des fêtes débiteront au début du mois d'octobre pour une période d'un mois. C'est la société EUROVIA qui s'est vue confier le chantier. La CAB supervise les travaux.

Du mouvement dans le personnel communal : Nadine HORTION a fait valoir ses droits à la retraite, que nous lui souhaitons agréable. Elle est remplacée au restaurant scolaire par Aline HASDENTEUFEL.

Chantal CHASTIER a souhaité prendre une disponibilité pour raisons personnelles, nous lui souhaitons bonne chance dans sa nouvelle vie. Elle est remplacée par Céline DUBOIS au secrétariat de la mairie.

Enfin Virginie HENRIET souhaite se consacrer plus intensivement à son livre pour lequel nous lui souhaitons un réel succès. Elle est remplacée par Coralie GARITTE à l'agence postale.

Nous souhaitons la bienvenue aux trois nouvelles.

« Les Nouvelles » est le journal municipal

Vous y trouverez les informations concernant les réunions et manifestations, les appels à inscriptions ou à participations, les délibérations du Conseil Municipal...

Veuillez les lire attentivement et en prendre bonne note !

Pensez à consulter le site internet de la commune : www.lefleix.fr



CONSEIL MUNICIPAL

Les 26 juin et 21 août 2018, le conseil municipal s'est réuni sous la présidence de Monsieur le Maire, Lionel FILET. Voici le résumé des décisions prises.

Les comptes rendus dans leur intégralité sont consultables sur le site internet de la commune www.lefleix.fr rubrique Vie Municipale, Comptes rendus du Conseil Municipal.

Création Régie Périscolaire :

Les régies de recettes actuelles pour le paiement des repas cantine et garderie devant évoluer vers une régie globale, une régie dite 'périscolaire' regroupant les deux régies (cantine et garderie) a été créée pour la rentrée scolaire 2018/2019.

Afin de faciliter le paiement de ce service globalisé, 3 modes de paiement sont désormais possibles : paiement par espèces et chèques en Mairie, paiement par carte bancaire sur internet début janvier.

Ce service globalisé nécessite l'adhésion à un service de paiement en ligne des titres par carte bancaire sur internet TIPI (Titre Payables par Internet) dont l'objet est la gestion du paiement par internet dans le respect de la réglementation bancaire, des titres de recettes et factures de régie émis par les collectivités territoriales.

Afin de mettre en service ce nouveau mode de paiement (par carte bancaire) à la rentrée scolaire 2018-2019, un logiciel de gestion et de facturation 'Portail Famille' a été mis en place par notre fournisseur de logiciels AGEDI, le coût est de 1952,40€.



Crédits d'investissement :

L'acquisition de logiciels pour le bon fonctionnement de la nouvelle régie périscolaire impose de voter les crédits supplémentaires et/ou de procéder aux réajustements des comptes.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, vote en dépenses les suppléments de crédits, pour un montant de 2000€, compensés par les plus-values de recettes provenant de la vente de concessions au cimetière et droits similaires.

Tarifs Régie Périscolaire :

Compte-tenu de la création de la Régie Périscolaire globalisée pour le paiement des repas pris à la cantine et des passages à la garderie, le conseil municipal, après avoir validé la modification des règlements intérieurs des deux services (Règlements consultables sur le site internet de la commune dans la rubrique Vie Municipale, Tarifs et Règlements) décide la tarification suivante :

Repas pris au restaurant scolaire :

- enfants de la commune et regroupement	2.45 €
- enfants résidant hors commune	2.85 €
- paniers repas (pour PAI)	1 €
- adultes	4.80 €

Passages à la garderie :

- matin	1 €
- soir	1 €

Le paiement de la cantine et des passages à la garderie se fera en début du mois suivant (ex: début octobre pour le mois de septembre)

Convention repas cantine école privée :

Les nouvelles dispositions prises pour le paiement des repas au restaurant scolaire, les tarifs des repas livrés à l'école privée St Joseph ont dû être revus. Il en est de même pour la convention annuelle qui régit les dispositions et conditions du portage des repas au restaurant de ladite école.

Les tarifs des repas sont identiques à ceux de l'école publique.

Le Conseil Municipal valide les termes de la convention entre la commune, la directrice de l'école privée et le président de l'OGEC. La convention est établie pour la durée de l'année scolaire et n'a de valeur que pour les repas distribués les jours de classes.

Les repas pour les enfants scolarisés des écoles publique et privé sont confectionnés dans le restaurant scolaire municipal, conformément aux normes d'hygiène et qualité avec l'aide d'une diététicienne diplômée d'Etat. (Convention consultable sur internet).



RPQS du SMDE 24

Le conseil valide le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'alimentation en eau potable (RPQS) du syndicat SMDE 24. (RPQS consultable en Mairie)



Assainissement collectif :

• **Extension du réseau d'assainissement**

Monsieur le Maire rappelle la décision prise en conseil municipal du 26 octobre 2017, approuvant le projet d'extension du réseau d'assainissement collectif eaux usées sur le secteur du Maine.

Une étude de projet a été réalisée par le bureau Advice Ingénierie dans le cadre de la Maîtrise d'œuvre.

Cette extension ne pourra se faire qu'après la réalisation du programme global de réhabilitation de l'unité de traitement des eaux usées et des équipements existants, qui est à ce jour en attente d'attribution de subventions, demande faite auprès de l'Agence de l'Eau Adour Garonne et du Département.

Suivant l'étude de projet, l'estimation prévisionnelle de l'extension sur le secteur du Maine (travaux des entreprises, honoraires MO, levés topographiques, étude géotechnique, contrôles et frais divers...) s'élèverait à : 260 000 € HT - 312 000 € TTC.

• **Convention Véolia**

La convention avec VEOLIA pour l'entretien des réseaux d'assainissement collectif et de la station de lagunage est renouvelée pour une année à compter du 1er juillet 2018.



Subventions et Dons :

• **Subvention au Comité des fêtes**

Conformément aux engagements passés entre la Municipalité et le Comité des fêtes, les droits de plage des forains sont rétrocédés au Comité des Fêtes pour sa gestion et l'organisation de la fête locale.

Le montant rétrocédé est de 500 €. Il sera versé sous forme de subvention au Comité des Fêtes.

• **Subvention à l'Association ALAC**

Le conseil municipal vote le versement d'une subvention d'un montant de 400 € à l'ALAC (Association Laïque d'Activités Citoyennes).

• **Subvention APEL Ecole St Joseph**

Une aide financière de 467.50 € est accordée à l'école St Joseph pour les sorties piscines des enfants Fleixois du cycle 2 (11 enfants concernés).

Réhabilitation Parking Salle des Fêtes :

La salle des fêtes du Fleix a été entièrement rénovée en 2015, avec la création d'un parvis indispensable à l'accueil des personnes à mobilité réduite. Aujourd'hui, l'état de dégradation du parking dû à l'absence de revêtement pour stabiliser l'empierrement, nécessite la réalisation de travaux.

Pour rappel, l'opération est scindée en une tranche ferme qui concerne les travaux au droit du bâtiment entre l'entrée et la sortie du parking, et une tranche conditionnelle qui vise à aménager l'espace à droite en rentrant, le long du mur d'enceinte du stade.

Des démarches pour l'obtention de subventions ont été faites. A ce jour, l'Etat a validé notre dossier dans le cadre du DETR 2018. La CAB, quant à elle octroie un fonds de concours. Le Conseil sollicite le Département pour une subvention à hauteur de 20%. Un marché en procédure adaptée et un avis public à concurrence ont été lancés.

Deux offres ont été reçues et analysées, l'ouverture des plis a eu lieu le 13.07.2018 en présence de la commission d'achat public.

Le conseil décide de valider l'offre du candidat EUROVIA de Bergerac :

- tranche ferme :	64 680.53 € TTC
- tranche conditionnelle :	14 715.55 € TTC

RGPD :

Le RGPD (Règlement Général sur la Protection des Données), régissant la sécurité des données à caractère personnel, est entré en vigueur le 25 mai 2018. Le non-respect de ces nouvelles obligations entraîne des sanctions lourdes.

Au regard du volume important de ces obligations légales imposées et de l'inadéquation potentielle entre les moyens dont la collectivité dispose, et les dites obligations de mise en conformité, la mutualisation de cette mission avec le Syndicat Intercommunal AGEDI présente un intérêt certain.

AGEDI a accepté de mutualiser son expertise et ses moyens, tant en personnel qu'en solution informatique, au bénéfice des collectivités et établissements publics membres qui en éprouvent le besoin. Il propose la mise à disposition de son Délégué à la Protection des Données (DPD) de la collectivité Mr Jean-Pierre MARTIN. La désignation de cet acteur de la protection des données constitue une obligation légale pour toute entité publique.

Comité des fêtes

Cet été le Comité des Fêtes a organisé trois manifestations.

En Juillet « **le port du Fleix en Fête** » avec un marché gourmand et une animation musicale. Soirée qui a connu un succès mitigé.



En Août, les trois jours de Fête du village qui furent un peu victimes de la chaleur régnant à ce moment-là. Lors de la préparation de ces festivités les bénévoles ont dû faire face à des températures élevées entre 38°C et 40°C.



Le samedi le marché gourmand a connu une belle fréquentation. Soirée animée par Mickael Vigneau et son fidèle accordéon.

Le dimanche la traditionnelle brocante qui a vu quelques exposants absents vu la chaleur. La soirée moules-frites a connu un vif succès. Les convives ont pu se régaler avec les moules savoureuses cuisinées par Sébastien. La soirée fut animée par DJ David sur le thème des années 80.

En lever de rideau nous avons pu apprécier la prestation du groupe « Harmonie Art » avec des musiques aux sonorités Africaines.

Le lundi, traditionnel repas avec la banda « In Vino Veritas » qui accompagna ensuite les personnes voir le feu d'artifice.

Magnifique feu d'artifice tiré par la Société Brézac et payé par le Comité. Un grand merci à la société qui permet ce feu d'artifice de grande qualité et qui réjouit le très nombreux public réparti autour du port.



Photographie de Mr Olivier VALLEJO

Enfin au mois de Septembre la brocante de rentrée qui fut malheureusement victime des quelques gouttes qui tombèrent sur les coups de midi. Que les bénévoles du Comité soient remerciés pour leur engagement auprès du Comité.

Pour terminer rappel des prochaines manifestations du comité :

- **le 2 Décembre**, le marché de Noël (les personnes intéressées pour exposer : n'attendez pas trop pour réserver)
- **le Réveillon du 31 Décembre**, qui là aussi fait déjà l'objet de réservations.

Pour tout renseignement et pour toute réservation, vous pouvez contacter :

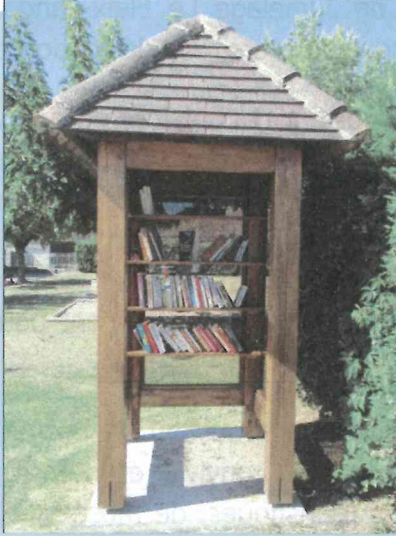
Stéphanie FERREIRA au 06 09 83 68 77

**Rappel des horaires d'ouverture
MAIRIE et AGENCE POSTALE :**

du lundi au vendredi
de 9h à 12h
et de 13h30 à 17h



La Boîte à li(v)re



La Boîte à livres, est installée à côté du terrain de tennis, voici le principe :

La boîte à livres, qu'est-ce que c'est ?

Les livres que vous y trouverez ne sont ni perdus ni oubliés, mais juste pour vous. Les livres déposés sont des dons que des personnes ont envie de vous faire partager.

Suivez votre envie...

Un livre vous a plu et vous voulez le partager? Il traîne sur une étagère et vous pensez qu'il serait mieux dans les mains d'un lecteur qui saura l'apprécier plus qu'à prendre la poussière? Vous pensez qu'il pourrait être utile à quelqu'un?



Déposez

Prenez

Lisez

Rapportez

**Cette boîte est VOTRE boîte !
Amis lecteurs, à vos marques, prêts, lisez!**

CIMETIERE



Durant le mois de juillet, il a été créé une ouverture dans le mur de façon à rendre accessible le cimetière n°3 (dit protestant) que ce soit pour les cérémonies ou les personnes souhaitant se recueillir. Une partie du pré a été empierrée afin de pouvoir stationner deux à trois véhicules à proximité de l'entrée. L'ouverture du mur et le montage des piles ont été effectués par les agents communaux et plus particulièrement, pour les pierres, par Christian Genestet qui s'est rappelé d'un ancien métier autrefois pratiqué avec son père (ETS Michel Genestet) largement aidé dans la manutention de Michel Hourtic, qui avait également au préalable été chercher les pierres directement à la carrière de Paussac st Vivien (24).

Cette réalisation, prévue de longue date, a été possible par l'échange de servitude créée à cette occasion entre la famille



Colombet, propriétaire de la vigne et la commune, propriétaire du pré. Un portail viendra par la suite clore le mur d'enceinte.

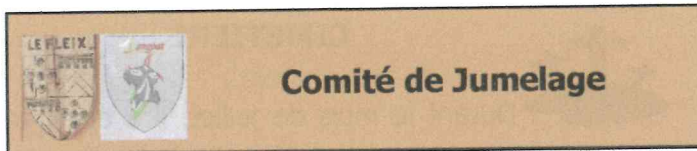
The Always Young

Nous revoilà ! En attendant la préparation des spectacles, la troupe «The Always Young» vous attend pour son **quine** à la Salle des Fêtes du Fleix **samedi 6 octobre à 20h30.**

Venez passer un agréable moment et tentez de remporter des Bons d'achat, des lots de viande, paniers garnis et bien d'autres lots encore.



La troupe vous remercie par avance.



A vos agendas, le comité de jumelage fleixois a le plaisir de vous annoncer que deux nouveaux thés dansants seront programmés pour les 30/09/2018 et 25/11/2018.

Venez danser au son de l'accordéon et de la captivante voix de Mickaël Vigneau, qui en assurera l'animation. Il saura alterner entre chansons traditionnelles, modernes et classiques du répertoire français.

Comme le thé dansant de printemps, l'entrée sera à 11€ avec une boisson chaude et une pâtisserie offertes. Nous vous proposerons également une buvette (payante).

Ces après-midis seront sous le signe de la danse, du divertissement et de la bonne humeur. Ce sera le bon moment pour prendre une bonne dose de chaleur et de gaieté avant les frimas de l'hiver. Les thés dansants auront lieu à la salle des fêtes de Le Fleix, ouverture des portes 14H00, début 14H30 les 30/09 et 25/11/2018.

Réservations auprès de Claudine 06 47 04 30 79

LE FLEIX – Thé dansant
Dimanche 30 septembre 2018
Dimanche 25 novembre 2018

Animation par Mickaël Vigneau



Entrée : 11€ avec une boisson et une pâtisserie offerte
Renseignements, réservations :
06 07 76 94 47 (avant 20H00)
06 47 04 30 79



Week-end breton le 12 octobre 2018

Le Comité de Jumelage Le Fleix-Langoat recevra, comme l'année dernière, une délégation de bretons.

Les amitiés qui ont débuté lors de nos voyages en Bretagne et de leur dernier périple périgourdin pourront s'intensifier. Les Langoatais dormiront chez l'habitant, nous pouvons remercier nos adhérents qui hébergeront des personnes le temps d'un week-end et qui s'investissent pleinement pour l'association.

De nombreux rendez-vous ont été mis en place pour rendre ce week-end convivial et intensif : visites de lieux et sites touristiques, de musées, d'entreprises locales.

L'association organisera les repas en commun, afin que nous soyons tous ensemble, pour danser, rire et partager un maximum de temps, car au vu de nos expériences précédentes, le week-end va passer très vite.



Si vous êtes intéressés par le jumelage n'hésitez pas à prendre contact avec l'une des personnes suivantes pour tout renseignement :

Stéphanie (Présidente) : 06 09 83 68 77

Lucette (Chargée de communication) : 05 53 24 19 27



ALAC (Amicale Laïque des Activités Citoyennes)

Suite au manque d'information de nombreux parents d'élèves et membres de notre village et afin que celle-ci perdure, nous souhaitons rappeler le rôle important de l'ALAC (Association Laïque d'Activités Citoyennes ; association affiliée à la Ligue de l'Enseignement de la Dordogne) depuis 1954 à l'école publique et pour les activités de loisirs du Fleix.

Qui sommes nous ?

Créée dans notre village par Mr Treny en 1954 sous le nom de « Amicale Laïque Foyer de Jeunes de l'Education Populaire » dans le but de développer et aider les activités scolaires et périscolaires culturelles ou sportives de l'école Publique du Fleix. Depuis, après s'être appelée « Foyer d'Education Populaire » et aujourd'hui « ALAC », l'association a largement élargi son champ d'actions aux activités du village et contribue ainsi à son dynamisme.

Composée d'un bureau (Président, trésorier, secrétaire) et d'un conseil d'administration (membres de bureaux des sections, membres attachés à l'engagement laïque et associatif) qui se réunit 4 fois par an.

Le président est responsable de l'association : à ce titre il a un droit de regard sur les activités des sections et si nécessaire, en cas de problème avec une section est le seul décisionnaire.

L'ALAC se finance exclusivement par la recette d'évènements qu'elle organise en son nom (en 2018 spectacle des TAY), ni par des subventions ou par les recettes des sections.

L'ALAC est composée de SECTIONS permettant au plus grand nombre de membres de tous âges et activités confondus de s'épanouir :

COOPERATIVE SCOLAIRE

CLUB DU BON ACCUEIL

CLUB DE PETANQUE

CLUB D'ECHECS

« THE ALWAYS YOUNG » TROUPE DE SPECTACLES AMATEURS DE DANSES ET MUSIQUES

Chaque section est autonome et indépendante dans ses activités et sa gestion, elle a son propre règlement intérieur, son bureau (Président, Trésorier, Secrétaire) et présente chaque année à l'Assemblée Générale de l'ALAC de Novembre (ouverte à tous) son bilan financier, bilan d'activités de l'année clôturée ainsi que le programme de ses activités pour l'année suivante en présence de Monsieur le Maire.

Chaque Adhérent à l'ALAC et/ou aux sections paie une cotisation annuelle (en 2017/18 : 15 euros) Assurance comprise qui lui permet l'accès à toutes les activités (hors compétition sportive) de l'association.

Tous les enfants scolarisés à l'Ecole Publique du Fleix ont la gratuité de l'adhésion car financée depuis des années à 100% par l'ALAC sur ses fonds propres (et non par une section).

L'ALAC aide si nécessaire les sections existantes dans leur projet sur son budget propre exclusivement dans la mesure de ses moyens et de la demande, mais aussi à la création d'une nouvelle section culturelle ou sportive. C'est elle qui reçoit les subventions attribuées par la Mairie et les redistribue intégralement aux sections qui en avaient fait la demande.

N'hésitez pas à nous contacter et/ou à rejoindre l'une des sections.

Le président de l'ALAC
Didier MARCON



Anciens combattants

L'association PG-CATM comprend les Anciens combattants, les Prisonniers de guerre, les Combattants d'Algérie, Tunisie et Maroc, ainsi que les Anciens résistants, les TOE, les Veuves et Sympathisants, soit à ce jour 182 personnes.

Bureau de la section locale :

Président d'honneur François DUPUY

Présidents Georges BERNARD et
Marcel DELPLACE MELIS

Vices Présidents Pierre ETCHGOTEN,
Jean-Claude LACOUR,
Guy SAGEAUX

Trésoriers Pierre DUPUIS,
Georges BERNARD

Un secrétaire, cinq porte-drapeaux, douze membres du bureau tous actifs.

Commission des veuves: Mesdames LAVETTI et MONTEIL.

Notre mission première est bien sûr **LE DEVOIR DE MEMOIRE** qui ne peut être accompli qu'avec « VOUS TOUS », Parents et Enseignants vis-à-vis des anciens combattants de 1914-1918, 1939-1945 et, plus près de nous de 1952-1962, quelle que soit leur origine.

Nous participons à toutes les cérémonies et manifestations sur notre commune ainsi que sur celles de Monfaucon, Saint Méard, Saint Rémy et Fougueyrolles ; et suivant nos disponibilités, aux niveaux Départemental et National.

Nous sommes présents pour accompagner avec les drapeaux nos camarades décédés.

Nous organisons les **8 Mai**,
11 Novembre,
et **5 Décembre**,
des repas fraternels et amicaux.



Nous assistons à notre congrès annuel et au rassemblement départemental le 5 Décembre à la «Stèle de COURSAC » dédiée à tous les morts de la guerre d'Algérie et des combats de Tunisie et du Maroc.

Des sorties d'une journée sont organisées suivant nos possibilités. Tout au long de l'année nous nous occupons de différents dossiers de secours aux plus défavorisés.

L'Histoire de la création au FLEIX de la section ACPG est la suivante :

- C'est en 1946 que la section ACPG devient réalité. Le retour des prisonniers et anciens combattants de la guerre 1939-1945 en donnera le départ grâce à des hommes de la commune, Messieurs TRENY et LAPERGUE qui ont su mobiliser ceux revenus de ce conflit.

- En 1969, les combattants Algérie – Tunisie – Maroc sont accueillis par cette grande Fédération, pour former la FNACPG-CATM à laquelle sont rattachés : les veuves, les anciens résistants, TOE opérations extérieures et sympathisants.

A ce jour nous sommes : 102 CATM, 3 ACPG, 24 Veuves, 53 Sympathisants.

**Notre section est ouverte
à toutes celles et tous ceux
qui veulent participer au devoir de mémoire.**

Contact : Les Présidents

Georges BERNARD 05 53 24 62 70, 06 14 83 02 70
Marcel DELPLACE MELIS 05 53 58 48 45 ou
06 42 97 82 32



Cineacte

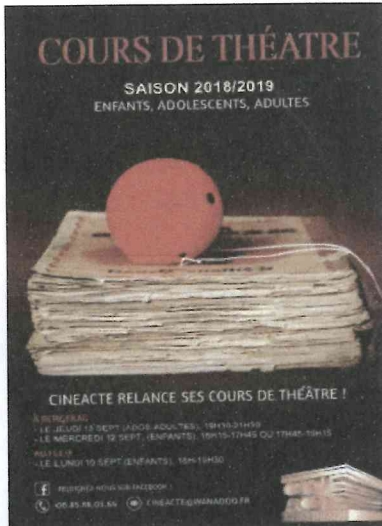
L'association Cineacte dispense depuis 10 ans des cours de THEATRE à la salle de motricité du Fleix.

Bonjour à toutes et à tous!!

J'espère que vous avez passé un bel été, de belles vacances, et que tout cela vous a rendu optimiste, confiant, et plus vivant que jamais!!!

Tout ça pour vous dire que le cours de théâtre reprend **lundi 10 septembre à 18h...** Avec plein de nouvelles choses, et des nouvelles têtes aussi...

**Au plaisir de vous voir et vous revoir !
Bonne rentrée à tous!!!**



Contact : Flavien DAUVERGNE 06 85 88 03 64



Sport pour tous

Les cours de gym d'entretien ont repris dans une ambiance toujours aussi sympathique les

vendredis matin de 9h à 10h au foyer

Cette année encore, une trentaine de participants et se retrouve pour profiter d'un moment de rencontre tout en travaillant. En effet, dans un but de garder une autonomie le plus longtemps possible ou tout simplement de garder la santé (physique, morale et sociale), nous savons que l'activité physique est indispensable : **Equilibre** pour éviter le risque de chutes, **Renforcement musculaire** pour une bonne posture, **Respiration** pour moins se fatiguer et se détendre. Contact : Grégory 06.74.06.83.81



La Boule Fleixoise

Cette année la Boule Fleixoise a été représentée par l'équipe de sextet : un homme (Jean-christophe Marneix), une femme (Micheline Steiner) et un enfant (Mathis Habay), qui est vice-championne de Dordogne.

Domage, elle a été battue en demi-finale à Gerzat (dans le Puy de Dôme) par les champions de France 2018.



Pour la saison 2018/2019, les personnes qui désirent pratiquer la pétanque au sein de notre club UFOLEP (Union Française des Œuvres Laïques et Education Physique) et faire des concours officiels ont besoin d'une licence.

Pour cela il faut : un certificat médical, remplir une fiche d'inscription et un bulletin d'adhésion et payer 33€.

Il est aussi organisé, un concours à la mêlée tous les vendredis après-midi, jet du but 14h30.

Renseignements auprès du Président Eddy Steiner 06.73.26.20.19 ou mail Micheline Cunati (secrétaire) micheline.cunati@wanadoo.fr

Le club étudie le projet de mettre en place des cours pour les enfants les mercredis après-midi.





Les P'tits Monstrrrr

L'association des parents d'élèves « Les p'tits monstrrr » est de nouveau sur les chapeaux de roues pour l'année 2018-2019 .

Le bureau ainsi que les parents bénévoles vont vous proposer au cours de cette année scolaire diverses manifestations :

- Courant décembre, nous organiserons un **repas**.

- Le **09 février 2019** aura lieu notre traditionnelle **quine**. Donc Mesdames et messieurs à vos cartons.



- **Fin juin** pour clôturer cette belle année, le repas de la kermesse.

Nous espérons, vous voir nombreux, parents, enfants, grands-parents, oncles, tantes au cours de ces différentes manifestations.

Les bénéfices effectués au cours de ces soirées seront reversés à la coopérative scolaire de l'école publique pour financer les nombreux projets pédagogiques.



Le chant pour la parole

Et oui c'est la rentrée, mais après avoir chanté tout l'été, si vous voulez continuer, venez nous rejoindre.

La **chorale Melting Potes** reprend le chemin des répétitions les **vendredis** :

Salle René Chauvin de 20H30 à 22H30

Et pour les petits :
c'est le **mercredi de 17H20 à 18H30**.

Pour tout renseignement, veuillez contacter :
Sylvie Boucher 06 22 43 85 79.

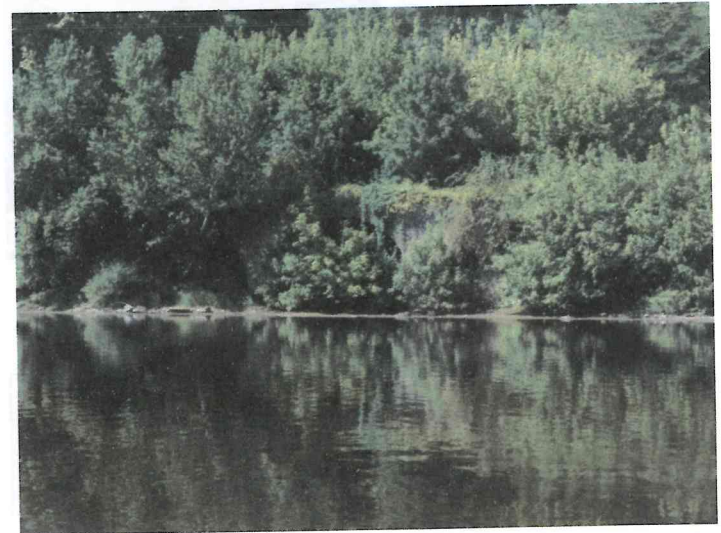


Journée Citoyenne

Les Journées Citoyennes du printemps se renouvelleront les **dimanche 7 et 28 octobre** (matin).

Merci de prévoir votre matériel : tronçonneuses, débroussailleuses, coupe-branches, sécateurs, gants... Car l'orage du 4 juillet a couché un arbre, l'herbe a repoussé côté embarcadère.

Si la hauteur de l'eau le permet, nous irons à pied côté rivière pour commencer à dégager les arbres du Viaduc.



Comme annoncé, le 2^{ème} dimanche, nous planterons du millepertuis, des pervenches et autres plantes à rhizomes portées par les Fleixois que nous mettrons sur les talus des descentes.



Si vous voulez faire don de plantes et que vous ne pouvez être présents, nous vous remercions de les déposer à la Mairie avant.

Toujours pour une bonne organisation inscrivez vous auprès de la Mairie (05 53 23 52 10) ou auprès de Mesdames Reclus (06 32 39 46 19) ou Gourdon (06 69 41 41 36).

Rendez-vous à 8h30
sur le parking route du Mignon
(sortie du Fleix direction Port Sainte Foy)

Merci!

École publique

Cette année, l'école publique accueille deux nouveaux enseignants. Madame DUMERCHAT et Monsieur TERRISSE. Mr TERRISSE a choisi la classe CM1/CM2. Mme COMTE a pris la classe de CE2/CM1. Mme DUMERCHAT a la classe de CP/CE1, Mme FOLIA celle de GS/CP et Mme CULIOLI-MENAULT, la classe de PS/MS.

Les fresques, qui ont été l'aboutissement du travail sur les contes ont été accrochées sur les murs de la cour.



Cette année, les enseignants vont travailler avec le théâtre de la Gargouille qui viendra installer son chapiteau à côté de la cantine.



Les enfants bénéficieront d'animations autour du théâtre et du cirque durant les 15 premiers jours d'avril.

Comme chaque année, les élèves de GS/CP/CE1 ont commencé, dès la 2^e semaine de septembre, les 10 séances de natation à la piscine de Bergerac .

École privée

Une rentrée des classes pleine de projets

Les écoliers de l'école Saint-Joseph ont repris avec entrain le chemin des classes. Le jour de la rentrée, l'association des parents d'élèves ont accueilli comme chaque année toutes les familles autour d'un café-croissants, et rappelé leur soutien dans les projets pédagogiques.

Cette année débute avec un planning éclectique. Les élèves de Maternelle ont commencé la pratique de séances de relaxation dans le cadre de la motricité pour apprendre à se repérer dans l'espace et l'aide à la concentration. Le projet théâtre se mettra en place dès les vacances de la Toussaint.

Quant au thème de l'Eco Ecole, et l'engagement depuis trois ans dans ce label européen, les élèves ont choisi celui de "l'alimentation"! Le potager, bien asséché par cet été, retrouve ses jardiniers pour la préparation à la nouvelle saison. Ce sont des moments privilégiés pour mettre en œuvre de façon pratique, ludique et concrète les ateliers scientifiques.



Club du Bon Accueil

Le Club du Bon Accueil a fait sa rentrée le vendredi 7 septembre. L'Assemblée Générale du club a eu lieu le vendredi 21 septembre à 10h à la Salle René Chauvin.

Le but du club est de rassembler les personnes plus ou moins âgées afin de passer quelques heures agréables.

**Les personnes intéressées sont les bienvenues dans notre Club.
Une carte sera délivrée à tout nouvel adhérent.**

Pour tout renseignement: Ann BOND 05 53 73 98 72



Maison des Associations

La maison des associations est maintenant terminée. Les anciens locaux de la poste ont subi divers travaux : changement des fenêtres, isolation des murs et des plafonds et reprise de l'électricité. Des bénévoles ont préparé les murs avant de les peindre. Ils ont ensuite posé les planchers.



Après l'installation de tables et de chaises, elle est mise à disposition des associations pour certaines activités et réunions.

**Elle sera inaugurée
vendredi 28 septembre 2018 à 18h.**



FELICITATIONS

Monsieur et Madame CHAUVIN
ont célébré leurs
60 ans de mariage !



NOCES DE DIAMANT

